

5.3 Plans masses CACHAN - Ca1

DOSSIER ARRÊT

Projet de PLUi arrêté par délibération du Conseil Territorial en date du
17 décembre 2024

LEGENDE A. BRIAND

- Bâti à conserver
- Bâti récent

- R+7
 - R+6
 - R+5
 - R+4
 - R+3
 - R+2
 - R+1
 - RdC
- Implantation privilégiée des futures constructions

- Linéaire vues/balcons
- Linéaire commerces/activités
- Alignement
- Retrait 4 mètres
- Transparence visuelle à RdC
- Continuité végétale
- Périmètre plan masse
- Cheminement piéton
- Espace végétal à conserver
- Espace libre à végétaliser (pleine terre ou à minima 80cm de terre sur bât en infrastructure)

